

T'as lu l'@ctu' ?

La lettre d'information bimestrielle de la commune

juillet 2020 - n°1



Le mot du Maire

Chers Gemmoises et Gemmois,

Voici enfin arrivé le moment où nous pouvons à nouveau communiquer sur la vie de notre commune.

En effet depuis le 15 mars, jour du premier tour des élections municipales, la situation sanitaire liée au Coronavirus a bloqué notre pays. Cette pandémie mondiale nous a amenés à vivre une expérience inédite pour une majorité d'entre nous. Tous n'avons pas vécu le confinement avec le même ressenti, en fonction des situations individuelles (santé, exposition aux risques, travail ...).

Malgré cette épreuve, j'évoquerais 2 points positifs qui méritent d'être soulignés :
Le premier, c'est l'esprit de générosité et de solidarité qui nous anime et qui s'est illustré par le souci de l'autre et notamment des personnes les plus âgées (mais ça, il n'y a pas besoin de la COVID pour que cela fonctionne), puis par l'opération des masques. J'en profite, au nom de tous les Gemmois, pour remercier l'ensemble des couturières bénévoles qui se sont activées pour fabriquer un peu plus de 500 masques.
Le second est en rapport avec notre cadre de vie : nos espaces extérieurs nous ont permis de nous ressourcer et de nous aérer en empruntant par exemple les sentiers gemmois pendant la période de confinement.

Nous sommes sortis du confinement; pour autant, tout n'est pas réglé. La prudence et les protections dans les lieux publics, notamment de grande fréquentation, restent d'actualité. Les gestes barrières doivent encore être un réflexe au quotidien.

La nouvelle équipe municipale est installée et déjà à pied d'œuvre pour aborder les projets qui nous animent. Les commissions sont organisées de façon à répondre aux objectifs que nous nous sommes fixés pour ce mandat. Vous en avez un aperçu avec ce premier numéro de « T'as lu l'@ctu' ? » qui aura pour objectif de créer du lien avec la population et de valoriser notre vie locale. Je vous laisse le découvrir ! Prenez plaisir à le parcourir et n'hésitez pas à apporter votre contribution en fonction des thématiques proposées.

Enfin, j'en profite pour remercier l'équipe du conseil municipal précédent pour son engagement et pour les actions conduites ensemble.

Lionel GAZEAU, Maire

MAIRIE

1 Rue Réaumur

85390 TALLUD SAINTE GEMME

02 51 00 34 78

mairietalludstegemme@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 12h

le lundi de 16h30 à 18h

Vos nouveaux élus, depuis le 26 mai



De gauche à droite :

Mickaël ETOURNEAU (3^{ème} adjoint), Edwige LECLERCQ, Elise DAGUSÉ (2^{ème} adjointe), Michel GABET, Myriam DEGUIL, Nadine PRIEUR, Lionel GAZEAU (Maire), Stéphane DEVIENNE, Théo BLANCHARD, Raphaël DAGUSÉ (1^{er} adjoint), Catherine RAUTUREAU

Commission finances et aménagements :

Lionel GAZEAU, Raphaël DAGUSÉ, Elise DAGUSÉ, Mickaël ETOURNEAU, Théo BLANCHARD, Catherine RAUTUREAU

Commission patrimoine et cadre de vie :

Raphaël DAGUSÉ, Stéphane DEVIENNE, Théo BLANCHARD, Michel GABET

Commission communication :

Elise DAGUSÉ, Nadine PRIEUR, Myriam DEGUIL, Edwige LECLERCQ, Catherine RAUTUREAU

Commission lien social, intergénérationnel et affaires scolaires :

Mickaël ETOURNEAU, Théo BLANCHARD, Edwige LECLERCQ, Myriam DEGUIL, Nadine PRIEUR, Michel GABET

Quoi d'neuf ?

Finances et aménagements

Indemnités du Maire et des adjoints

Le montant des indemnités des élus est établi à partir de l'indice brut 1027 d'un montant de 3 889.40€ mensuel depuis le 1^{er} janvier 2019, et s'applique en fonction de la strate de la population.

Le Conseil Municipal décide de limiter le montant des indemnités à 80% du plafond et de les répartir comme tel :

- Pour le Maire : 20.4 % de l'indice, soit 793.44 € brut mensuel
- Pour le 1^{er} adjoint, qui participera aux commissions communautaires : 9.20 % de l'indice, soit 358.04 € brut mensuel
- Pour les 2^{ème} et 3^{ème} adjoints : 7.27 % de l'indice, soit 283.04 € brut mensuel

Exonération du loyer pour le café-restaurant "Le Petit Tallud"

En raison de la pandémie de la COVID-19, Monsieur et Madame Michel GABET, gérants et locataires du café-restaurant "Le Petit Tallud", ont subi une fermeture administrative du 17 mars au 2 juin 2020. Ils sollicitent une exonération du loyer.

Le Conseil Municipal, qui souhaite soutenir la pérennité du café-restaurant, seul commerce en activité de la commune, décide de leur octroyer la gratuité du loyer pendant 3 mois.

Subventions aux associations : demandes complémentaires

Trois associations ont sollicité la municipalité après le vote des budgets.

Le Conseil Municipal décide de soutenir ces associations en leur attribuant la subvention demandée :

- Association Découverte de la Nature (ADN) : 200 €
- Pouzauges Bocage Football Club (PBFC) : 500 €
- Union Nationale des Combattants (UNC) : 150 €

Diagnostic sanitaire de l'église : attribution du marché

La fragilité du beffroi de l'église, repérée au printemps 2019, nécessite de réaliser un diagnostic sanitaire complet. L'objectif étant de recenser les travaux à réaliser sur l'édifice, en précisant les priorités à donner. Deux bureaux d'études ont répondu à l'appel d'offre : Pierluigi PERICOLO et AARP Patricia JAUNAIS. Au regard des deux propositions, le Conseil Municipal décide de retenir celle du bureau d'études Pierluigi PERICOLO pour un montant de 11 400 € HT.



Fixation du prix de vente des parcelles E809 et E810

Les parcelles E809 et E810, initialement intégrées au Lotissement des Bleuets, faisaient l'objet de deux lots à construire. Pour répondre à la demande d'un acquéreur qui souhaitait acheter les deux parcelles, une seule viabilisation avait été réalisée. Seul un garage y a été construit. Après plusieurs mois de négociation, la commune a fini par racheter ces deux parcelles en début d'année 2020, pour un montant total de 38 000 €. Un futur acquéreur s'étant montré intéressé, l'une des deux parcelles devra être viabilisée pour envisager sa commercialisation, et le garage existant devra être démoli.

Le Conseil Municipal décide de lancer la viabilisation de la parcelle concernée, de prévoir la démolition du garage et de proposer, pour ces deux parcelles, un prix de vente à 27€ le m².

Communication

Gemmois de longue date, à vos tiroirs !

Vous vivez sur la commune depuis des décennies ? Vous connaissez des personnes qui ont vécu à Tallud Sainte Gemme avant 1960 ? Vous avez peut-être profité du confinement pour faire du tri dans vos albums photos, dans vos tiroirs ?

La commission communication souhaite recueillir de vieilles photos ou cartes postales de la commune (rues, commerces, école, église, commémorations, missions, travaux dans les champs ...). Si vous le souhaitez, nous vous invitons à les déposer en mairie cet été. L'équipe en prendra le plus grand soin et vous les rendra sous 15 jours. Faites-nous confiance, nous vous dirons bientôt pourquoi nous allons les utiliser...



Constitution d'une base de données pour mieux communiquer avec vous

La commission communication se donne pour objectif de communiquer avec vous plus facilement. C'est pourquoi, si vous en êtes d'accord, nous souhaiterions collecter vos adresses mail. N'hésitez pas à les transmettre en vous présentant à la mairie ou en envoyant un mail à mairietalludstegemme@wanadoo.fr.

Aussi, nous imaginons à l'avenir pouvoir communiquer également par des campagnes sms, notamment sur l'actualité locale. Si vous le souhaitez, nous vous invitons à nous transmettre, de la même manière, vos numéros de téléphones portables.

Pour ceux qui préfèrent le papier, soyez rassurés, nous continuerons à vous transmettre aussi les informations.

"T'as lu l'@ctu ?" : version papier ou version numérique ?



Notre lettre d'information, totalement refondue, fait partie des outils de communication qui permettront de faire le lien avec les habitants et de mettre en avant la vie locale. Aussi, nous avons besoin de savoir sous quelle forme vous préférez la recevoir. Nous vous invitons à retourner le coupon ci-dessous en mairie ou à répondre par mail à mairietalludstegemme@wanadoo.fr avant le 15 août. Sans réponse de votre part, vous continuerez à la recevoir en version papier.

Madame, Monsieur

Adresse :

souhaite(nt) recevoir la lettre d'information (cochez votre choix)

en version papier (distribution dans les boîtes aux lettres)

en version numérique --> votre adresse mail :



Retour sur la fabrication des masques "made in Tallud Sainte Gemme"

Grâce à la mobilisation d'une quinzaine de couturières âgées de 12 à 81 ans, chaque Gemmois a reçu un masque "made in Tallud Sainte Gemme" pour mieux aborder le déconfinement.

Un grand merci à Marie-Jo, Lesley, Emeline, Yvette, Thérèse, Irène, Béatrice, Louissette, Marinette, Marie-Andrée, Yvonne, Magalie, Claudette, Nadine, Marylène et Claudie pour le temps passé à la réalisation de ces centaines de masques. Un bel élan de solidarité !

Lancement d'un Conseil Municipal des Enfants

Tu habites à Tallud Sainte Gemme, tu es né en 2009, 2010 ou 2011, et tu as envie de monter des projets pour la commune (environnement, solidarité, culture...)?

La nouvelle équipe municipale souhaite lancer un Conseil Municipal des Enfants.

Profite des vacances d'été pour y réfléchir ! Composé de 6 à 8 enfants, élus pour 2 ans, ce petit groupe participera à construire le "Tallud Sainte Gemme de demain" !

--> **A noter : Présentation du projet aux enfants concernés et leurs parents : mercredi 9 septembre, à 18h30, en mairie**



L'@ctu des asso' gemmoises



Marche gourmande, le samedi 12 septembre. Parcours de 9.1 km. Départ entre 18h30 et 21h organisée par l'OGEC, avec la contribution de l'ADN

Adulte : 13 € - Enfant (- 10 ans) : 6 € - Inscription au 06 48 93 34 23 (le soir à partir de 18h)

L'école Sainte Marie est à la recherche d'un(e) bénévole pour animer les séances de catéchèse à 4 élèves de CE1, un lundi sur deux, de 15h à 16h30.

Pour plus d'informations : ecoledutallud@orange.fr ou 02 51 87 58 20.

Location de matériel, proposée par le Comité des fêtes

- plancha : 15 € pour les particuliers, 10 € pour les associations
- projecteur : 10 €
- mange-debout : 10 € les 3, 20 € les 5

Contact : Emilien BERTRAND : 06 86 38 11 45 ou Romain GABORIT : 07 71 78 84 72

En bref !

(Re)Découvrez le Pays de Pouzauges cet été !

L'office de tourisme du Pays de Pouzauges vous a concocté une série d'animations pour l'été : escapades nocturnes, visites guidées, Rendez-vous en terrain connu, marché de producteurs le 9 août... Récupérez le guide des animations en mairie ou directement à l'office de tourisme, ou rendez-vous sur www.tourisme-paysdepouzauges.fr !

Ouverture de la mairie cet été

Fermeture le lundi 13 juillet - Semaines du 3 au 14 août : ouverture les lundis et jeudis de 14h à 18h - Fermeture du 17 au 21 août

Rappel

L'ensemble des délibérations prises par le Conseil municipal sont affichées en mairie ou consultables sur simple demande.

Prochain Conseil municipal : le mardi 28 juillet, à 20h, en mairie

Prochaine édition de " T'as lu l'@ctu ? " : mi-septembre

Les publications municipales sont distribuées par une équipe de bénévoles.

Merci à Jacques BREMAUD, Alain BIARD, Jean-Luc SUAUD, Jean-Pierre BARREAU, Roger et Madeleine BLUTEAU, Guy MANDIER et Roger BOISSEAU